

Annexes

Tableau 1 : Étapes du processus de réparation/ restauration par le projet de justice coopérative

Étape 1	Demande de prise en charge par le Projet de justice coopérative
Étape 2	Vérification auprès des intéressés de leur volonté de participer au projet
Étape 3	Démarche de réparation par voie directe ou indirecte conduisant à une entente de réparation
Étape 4	Rapport au tribunal et détermination de la peine

Tableau 2 : Procédures d'évaluation du Projet de Justice Coopérative (Collaborative Justice Project)

<p><u>1. Type d'analyse</u></p>	<p>Analyse quantitative comparant deux groupes :</p> <p><u>Groupe expérimental</u> (Taille de l'échantillon : 65 délinquants et 112 victimes ayant participé au programme sur un total de 676 personnes passées par le programme 230 délinquants et 446 victimes).</p> <p><u>Groupe témoin</u></p> <p>1. victimes et délinquants ayant refusé de participer au programme 2. victimes et délinquants dont le cas fut traité par la justice pénale traditionnelle</p> <p>40 délinquants et 71 victimes</p>
<p><u>2. Instruments d'évaluation</u></p>	<p>Pour les participants (victimes et contrevenants)</p> <p>1. Avant la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sondage d'opinion général pour les deux parties - Entrevue avec les délinquants au cours de laquelle on évalue leur niveau de risque au moyen de l'inventaire du niveau de service révisé - Questionnaire préalable à la rencontre <p>2. Après la rencontre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrevue post participation (questionnaire par voie directe ou par téléphone) <p>Pour les intervenants</p> <p>1. Avant la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation sur les clients, les besoins, les stratégies <p>2. Pendant la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation mi-parcours du même type qu'en 1 <p>3. Après la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation finale une fois le dossier fermé - Entrevue avec les chercheurs une fois le dossier fermé <p>Pour les acteurs du pénal et les bénévoles participant au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrevues en personne ou au téléphone sur leur perception du projet et de la justice restaurative <p>Étude sur la récidive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen des dossiers judiciaires de la gendarmerie royale du Canada pour déterminer si les personnes délinquantes ayant participé au programme ont récidivé pendant une période de suivi de trois ans (en cours).

Tableau 3 : Traduction des priorités restauratives en fonction de la grille d'évaluation officielle

Priorités en justice restaurative	Traduction dans l'évaluation
Communication interpersonnelle	Examen du dossier Évaluation du risque Négociation directe et indirecte
Réponse aux besoins des parties et rétablissement du lien	Réponse aux besoins des parties et polarisation des intérêts
Restauration	Absence de récidive Restitution à la victime
Transformation du rapport à la norme et transformation du lien social	Confiance dans le système pénal (démarche restaurative=une étape de la procédure juridique)
Volonté de dépenalisation des comportements et de socialisation du pénal	Baisse du recours à la peine d'emprisonnement